

Pilote : Sylvain LEPETIT  
Contributeurs : Pierre Etienne DROUARD, Philippe BEAU, Philippe BOGERO  
DEC Référent : Pierre CAZENAVE  
**Version du 07-03-2017**

### 1/ Objectif de la mesure

Les factrices/facteurs connaissent les spécificités et les contraintes de la ou des tournées sur lesquelles ils travaillent. Cette connaissance est un atout majeur pour la construction des organisations à la distribution.

Dans ce cadre, les factrices/facteurs sont étroitement associés à l'évaluation de la charge de travail.

Cette association permet de construire l'organisation de chaque tournée, en assurant une répartition équilibrée de la charge et des conditions de travail respectueuses de leur santé et de leur sécurité.

### 2/ Périmètre d'application / ou bénéficiaires

Tous les agents réalisant de la distribution de courrier, de colis et des services.

### 3/ Processus / Procédure à mettre en œuvre (qui fait quoi et à quel niveau)

Le DE veille au stricte respect des étapes suivantes :

1. **La vérification du bordereau de collecte par le facteur** (données physiques et quantitatives de localisation des points à distribuer) : cette opération, visant à vérifier que l'ensemble des données techniques de chaque tournée est à jour, constitue un élément important de l'évaluation de la charge de travail. Il est possible de faire émarger le bordereau de collecte par le titulaire de la tournée.
2. **Le comptage** : les produits à distribuer et les services n'étant pas intégralement tracés et/ou mécanisables, cette opération consiste à compter pour chacun des jours de la semaine le nombre et la nature des d'objets et des services par point de distribution. Le comptage est réalisé par les factrices/facteurs titulaires ou, à défaut, par les facteurs de cycle, facteurs Qualité, facteurs Service Expert ou responsables opérationnels.
3. **La 1ère restitution de la charge de travail** doit s'effectuer en toute transparence. Aussi, un entretien avec le titulaire – ou à défaut celui qui assure la tournée – doit avoir lieu, afin de présenter tous les éléments pris en compte et les résultats selon les profils d'activité (jours faibles/jours forts, IP ou pas etc...).
4. **A l'issue de cette première restitution**, les éléments objectifs, factuels, récurrents et pérennes, évoqués lors de ces échanges et rendant compte du travail réel, doivent être intégrés dans l'évaluation définitive qui fera à son tour l'objet d'une présentation et d'un partage avec les agents concernés.

Ces éléments feront l'objet d'une présentation au CHSCT.

5. **Les factrices/facteurs seront étroitement associés** au découpage des futures tournées afin d'y intégrer leur connaissance fine des différentes situations :
  - Partage visuel des plans des tournées,
  - Modifications des attributions de voies ou de portions de voies entre Quartiers de distribution,
  - Prise en compte de la topologie du terrain,
  
6. **Les factrices/facteurs seront associés à la vie des organisations** : les demandes d'évaluation de la charge de travail après une réorganisation ou à un autre moment, les travaux et les réponses apportées aux factrices/facteurs s'effectuent sous la responsabilité du Directeur d'Établissement dans un délai de deux mois. Une évaluation de la charge de chaque tournée peut être demandée à tout moment notamment à la suite d'une modification de tournée entre deux changements d'organisations, ou l'introduction d'une nouvelle activité ou un changement de processus. L'évaluation de la charge de travail peut comporter un accompagnement et des comptages, et permet d'apporter des réponses ou des corrections aux difficultés qui sont constatées (découpage de tournée, maîtrise de processus, manque d'informations...).

#### 4/ Calendrier de déploiement de la mesure ou Délai de mise en œuvre

Utilisation dès à présent de la méthodologie pour la préparation de toute nouvelle organisation ou en cas d'évaluation de charge à la demande d'un agent.

30 JUIN 2017 : Mise à disposition d'un dossier d'aide à la réalisation avec calendrier de séquençage des étapes, exemple de document pour chaque étape, documents nécessaires pour la présentation en CHSCT.

#### 5/ Indicateurs de suivi de la mesure

- Emargement des bordereaux de collecte par les agents
- Conformité du dossier CHSCT par rapport au kit CHSCT
- La commission de suivi territoriale de cet accord au niveau de la DSCC permet de :
  - Présenter les résultats obtenus lors de ces évaluations et les actions mises en œuvre. Une synthèse en sera faite en commission de suivi nationale.
  - Assurer un suivi régulier des demandes d'évaluation de charge de travail faites par les agents.
  - Faire remonter les demandes d'agents, par les représentants territoriaux des organisations syndicales signataires du présent accord, membres de la commission de suivi territoriale.



LA POSTE

## Fiche 26: Diffuser une méthode d'évaluation de la charge de travail

### 6/ Point de vigilance ou Risques

Réaliser un suivi des présentations à chaque agent de son actuelle charge de travail puis de la future organisation.

La communication autour du projet devra être réalisée avec soin (Utilisation du kit CHSCT)